

PA 2- Notice explicative du terrain et du projet d'aménagement

Présentation du site et de son contexte

Angers œuvre depuis maintenant de nombreuses années à repenser et panser son lien à la Maine à travers la stratégie territoriale Angers Rives Vivantes dont l'objectif est de venir prolonger le travail de reconquête des berges de la Maine par les angevins entamé avec la ZAC Quai Saint Serge et avec l'aménagement de l'esplanade Cœur de Maine. Le projet « Quai Ligny et Quai du Roi de Pologne » est l'une des séquences majeures de cette réactivation de la Maine, deuxième volet opérationnel du projet Rives Vivantes après la livraison de la promenade de reculée en juin 2025, après plusieurs années de concertation et de travaux.

Long d'environ 500m, le Quai Ligny assure la transition entre le Pont de Verdun et le pont de la Basse-Chaîne. Cette ancienne cale prend place au pied du Château d'Angers et des aménagements réalisés dans le cadre d'Angers Cœur de Maine (promenade Jean Turc, esplanade Cœur de Maine). Construit au 19^{ème} siècle, le quai évolue profondément dans les années 1980 pour accueillir la voie sur berges dont la construction s'achève par l'inauguration de l'esplanade Ligny en juin 1986.

Dans la continuité du Quai Ligny, le passage sous le pont de la Basse-Chaîne marque le début d'un nouveau quai : le Quai du Roi de Pologne, dernière étape avant de rejoindre la continuité basse en direction du Rocher de la Baumette. En rupture avec le centre-ville depuis la création de la voie des berges, l'hôtel du Roi de Pologne en partie haute (hors périmètre) reste aujourd'hui le seul témoin du passé d'avant la voie des berges.

Les quais Ligny et Roi de Pologne constituent ainsi aujourd'hui deux espaces en contact direct avec la rivière et avec le centre-ville mais qui restent confidentiels et méconnus des angevins bien qu'idéalement placés.

Plus précisément, le secteur de projet relatif au Quai Ligny – Roi de Pologne est délimité comme suit :

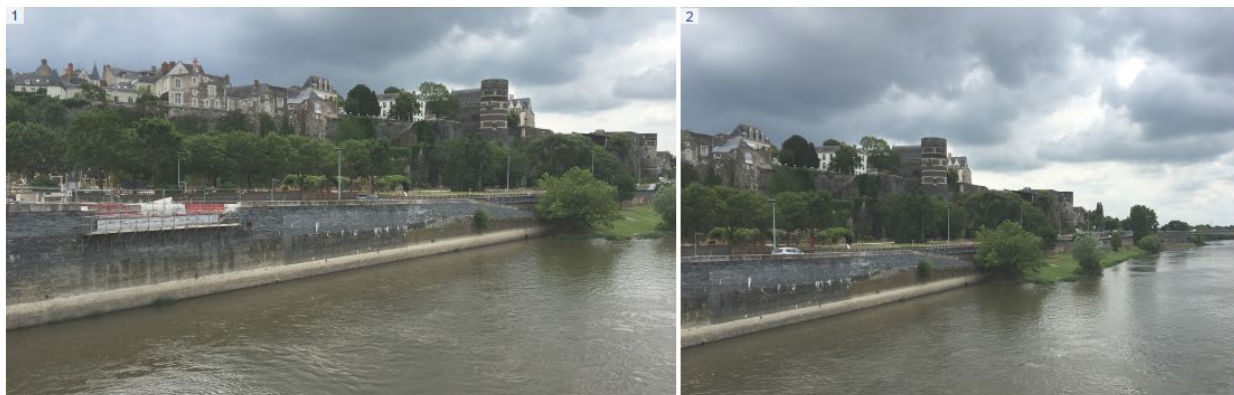
- Au nord, au niveau de la rampe d'accès permettant de rejoindre la Cale Ligny ;
- Au sud, par le Quai du Roi de Pologne,
- A l'est, par la voie des berges (RD 523);
- A l'ouest, par la Maine.

Sur ce périmètre se côtoient des paysages et des ambiances très diverses : en bord de Maine, une promenade basse végétalisée et relativement préservée accueille dans un cadre pittoresque les quelques courageux qui ont osé traverser les quatre voies de la D523 qui surplombe la berge de quelques mètres.

Présentation de l'existant

Crédits photos : Atelier Grether / Phytolab / SCE ; Etudes de préfiguration 2020

VUES DU SITE - RAMPE EXISTANTE PERMETTANT D'ACCÉDER À LA PROMENADE BASSE



Le balcon sur la Maine en cours de construction. Quai Ligny vu depuis le pont de Verdun.



Accès au Pont de Verdun et à la place Poissonnerie par une rampe forte (8%)

VUES DU SITE - PROMENADE BASSE



Végétation grimpante le long du mur de soutènement.

Différence de niveau entre la promenade basse et les berges de La Maine.



Les arbres qui jalonnaient la promenade basse ont été en grande partie abattus.

Perré en pierre visible ponctuellement le long de la promenade basse.

VUES DU SITE - PASSAGE AU NIVEAU DU PONT BASSE-CHAÎNE



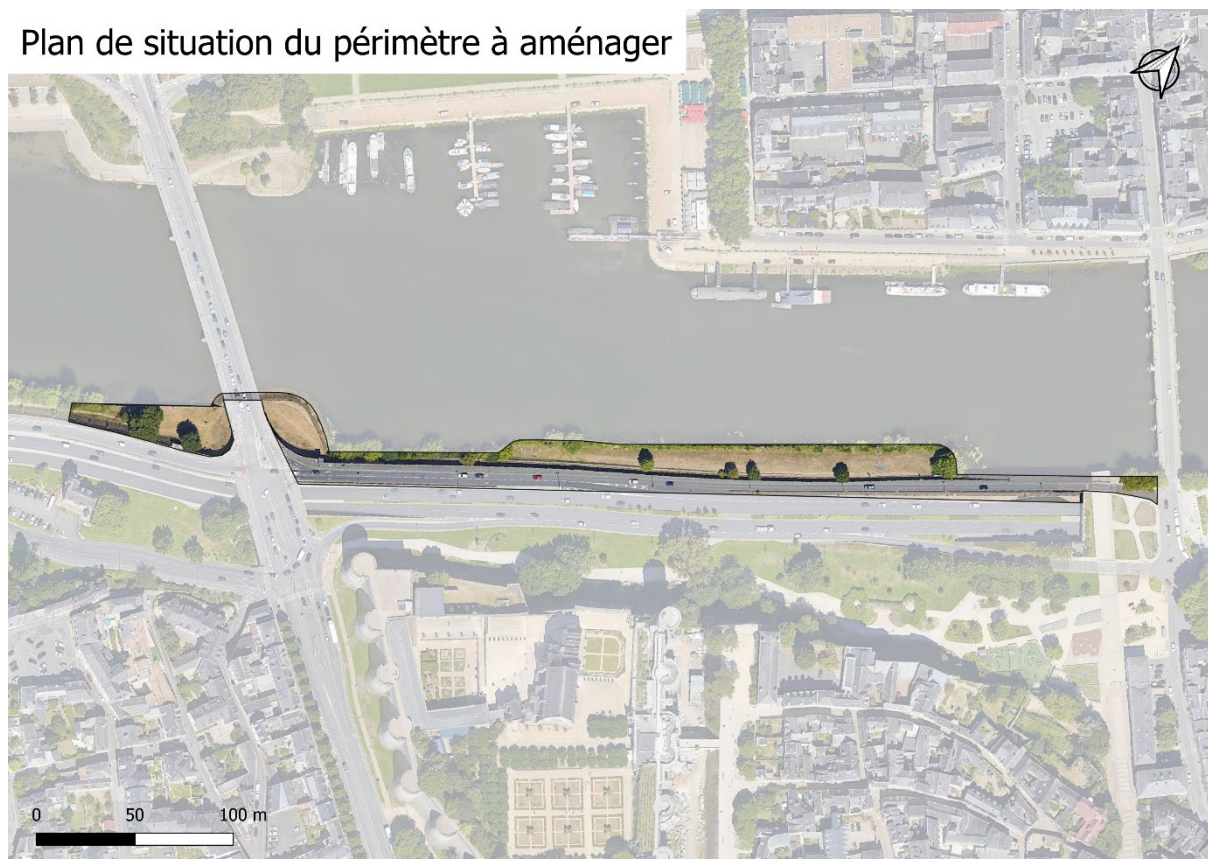
Passage sous le pont Basse-Chaine



Un muret avec escalier fait obstacle à la promenade basse au niveau du pont Basse-Chaine. La liaison au Bd. du Général de Gaulle s'effectue par un escalier étroit. (Hors périmètre)

Présentation des aménagements sur l'ensemble du périmètre

Plan de situation du périmètre à aménager



Le projet d'aménagement des quais Ligny et Roi de Pologne est guidé par plusieurs objectifs visant à améliorer les mobilités, renforcer les continuités paysagères et écologiques, et valoriser le patrimoine de ce secteur.



Le projet prévoit tout d'abord la création d'une voie d'entrecroisement (collectrice) de 172 m en lieu et place de l'actuelle voie longeant la RD523 et reliant l'esplanade Cœur de Maine au carrefour du pont de la Basse-Chaîne. À l'image de la collectrice réalisée de l'autre côté, au niveau de la promenade Jean-Turc, cet aménagement vise à faciliter les entrées (aujourd'hui possibles seulement après le pont de la Basse-Chaîne) et les sorties directes du boulevard.



La nouvelle géométrie de la collectrice permet de revoir la physionomie du mur de soutènement de la voie des berges, afin de venir casser « l'effet masse » et d'apaiser la transition entre la voirie et les cheminements piétons. Une attention particulière est portée sur le traitement de ce mur, avec un habillage repensé avec des solutions végétales et un travail de matriçage permettant une meilleure intégration paysagère et patrimoniale, au regard de sa proximité immédiate avec le Château d'Angers.



Afin de renforcer les continuités piétonnes et cyclables sur l'ensemble du secteur, les aménagements se déclineront en deux parties :

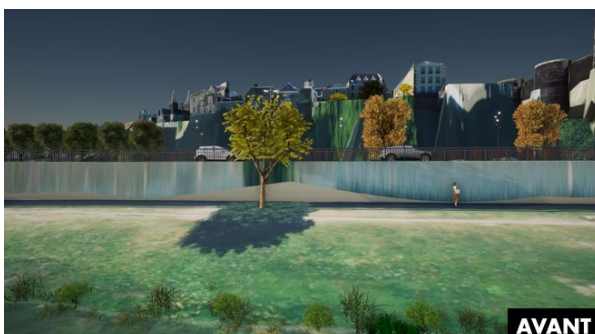
- Une partie haute, avec une aire piétonne où la priorité sera donnée aux déplacements à pied, et qui permettra de faire en sécurité la jonction entre le pont de Verdun et le pont de la Basse-Chaîne, avec des cheminements jusqu'à 3,70 mètres de large (contre des portions à 0,70 mètres aujourd'hui) ;

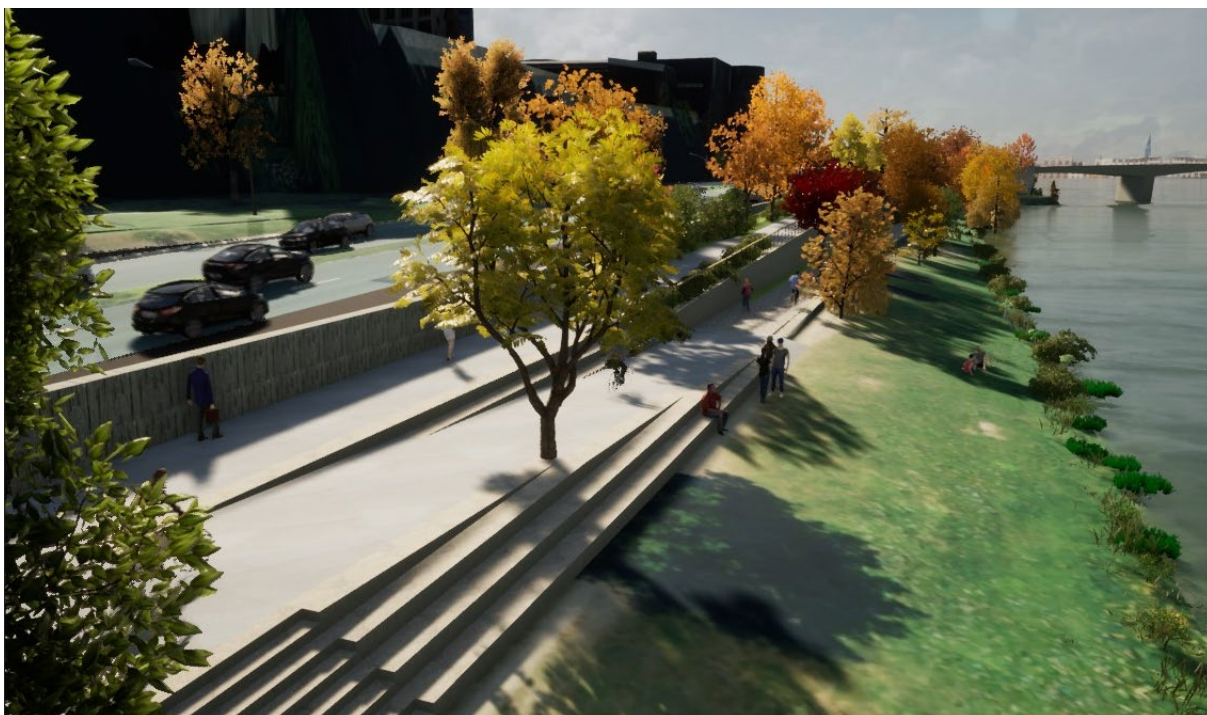


- Une partie basse, où le cheminement suivra le mur de soutènement actuel, avec une promenade paysagée qui assurera une continuité verte, piétonne et cyclable sur l'ensemble du linéaire, y compris sous le pont de la Basse-Chaîne.

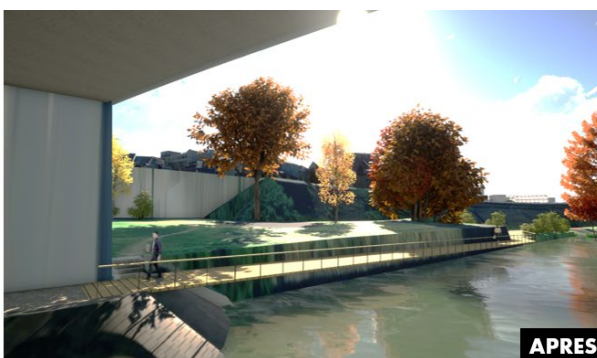
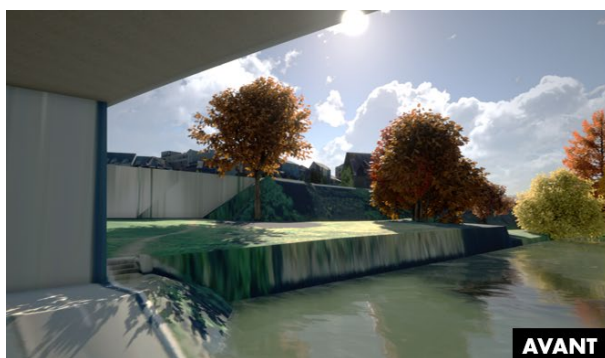


Le projet prévoit également le réaménagement de la rampe d'accès au quai ligny, avec une pente adoucie à 4% (contre 10% aujourd'hui) favorisant l'accessibilité de tous les usagers, ainsi que la création de gradins dans le prolongement naturel de l'ancien quai offrant de nouveaux espaces de pause et d'appropriation de ce secteur.





Jonction entre le quai Ligny et le quai Roi de Pologne, la création d'une passerelle est également prévue afin de faciliter la continuité du parcours sur ce secteur et d'améliorer les connexions entre les deux espaces. Cette passerelle s'inscrit également dans un projet à plus large échelle qui vise à long-terme une continuité jusqu'au Rocher de la Baumette.



Le projet vise également à préserver la continuité écologique le long de la Maine et à favoriser le développement de la biodiversité rivulaire. Cette ambition passe notamment par la renaturation de plusieurs espaces aujourd'hui minéralisés, en particulier sur le quai Ligny, ainsi que par le renforcement de la trame végétale sur l'ensemble du périmètre.

Pour concilier la valorisation du site et la préservation de ses écosystèmes, les cheminements sont organisés en partie haute du quai, et une gestion différenciée des espaces végétalisés sera mise en œuvre afin de limiter naturellement les usages des espaces situés en contrebas, au plus près du cours d'eau où se concentrent les habitats les plus favorables à la faune et à la flore, et donc les enjeux écologiques les plus forts sur le site.

Enfin, les aménagements ont été pensés afin de contribuer à la mise en valeur du caractère patrimonial du site. Cela passe par la mise en scène des perspectives sur le château d'Angers et la Cité depuis les quais Ligny et Roi de Pologne mais également depuis la rive opposée de la Maine, avec un jeu de plans successifs.

Cette valorisation patrimoniale passe également par la mise en valeur du monument aux morts situé sur l'ancienne culée du pont de la Basse-Chaîne, afin de renforcer sa visibilité.

